



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 30449

## Texte de la question

M. Jean-Marie Demange appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur la création de postes d'assistants spécialistes. Cette mesure annoncée en décembre 1998 devrait permettre de créer 600 postes d'assistants spécialistes au cours des trois prochaines années. Or, certaines spécialités médicales exercées dans les centres hospitaliers, comme notamment l'anesthésie-réanimation, souffrent d'un manque d'effectifs. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser quels sont les critères pris en compte pour la répartition de ces postes et souhaite notamment savoir si ces postes sont plus particulièrement destinés à renforcer les effectifs des disciplines déficitaires et notamment dans les hôpitaux généraux.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marie Demange](#)

**Circonscription :** Moselle (9<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30449

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** santé et action sociale

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mai 1999, page 3083